

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.917

Projection à 17 heures à la médiathèque de Sainte-Suzanne

"Quelque chose de plus" : pour la cause de l'autisme



Gélita Hoarau, présidente de Autisme Bel Avenir et Sophie Robert, réalisatrice.

Le film "Quelque chose de plus" est projeté en présence de sa réalisatrice, Sophie Robert, cet après-midi à l'IRTS de Saint-Benoît et à la médiathèque de Sainte-Suzanne. C'est une initiative de l'association Autisme Bel Avenir présidée par Gélita Hoarau. Ce documentaire montre les avancées concrètes d'une prise en charge de l'autisme, l'ABA. A La Réunion, le taux de prévalence de l'autisme et des troubles envahissant du développement est de 7,5 pour 10.000, et de 17,3 pour 10.000 chez les moins de 19 ans.

Selon une étude de l'Agence régionale de Santé publiée l'année dernière, le taux de prévalence de l'autisme et des troubles envahissant du développement est de 7,5 pour 10.000 à La Réunion, soit environ 700 personnes. Chez les moins de 19 ans, le taux atteint 17,3 pour 10.000.

L'ABA est une prise en charge éducative, comportementale et développementale de l'autisme. A l'initiative de l'association Autisme Bel Avenir pré-

sidée par Gélita Hoarau, Sophie Robert présente actuellement dans notre île un documentaire qui permet de découvrir cette pédagogie. Des enfants sont filmés en situation, et chacun peut constater des progrès spectaculaires. Hier, c'était la première projection à La Réunion. La salle du Moulin à Café de la Ravine des Cabris était pleine, avec plus de 100 personnes, toutes très intéressées par le film et le débat qui a suivi.

"Quelque chose de plus" bouleverse en effet les dogmes en vigueur dans la prise en charge de l'autisme. Cela ne fait que quelques années que l'ABA a vraiment droit de cité, avec les établissements mis en place grâce au 2e Plan autisme. Le SACS géré par l'association Autisme Bel Avenir en fait partie.

Traditionnellement, c'est l'approche psychanalytique et une certaine psychiatrie qui étaient hégémoniques,

avec comme effet un cloisonnement à vie dans des centres.

Dans un film précédent, "Le Mur", Sophie Robert avait pu lever le voile sur les raisons fondamentales de cette méthode de traitement. Dans ce documentaire, des psychanalystes ont pu exposer leur théorie selon laquelle l'autisme serait une psychose, résultat d'une mauvaise relation entre la mère et l'enfant. Sur la base de cette théorie, la vie dans une institution psychia-

trique est la meilleure solution.

Trois psychanalystes avaient alors tenté d'empêcher la diffusion du film. En première instance, la justice avait décidé de censurer plusieurs passages du film. Mais en appel, les juges ont décidé de lever la censure, autorisant la diffusion intégrale du film. C'est par "Le Mur" que Sophie Robert s'est intéressée à l'autisme.

L'ABA est une approche totalement

différente. Elle permet aux enfants d'entrer dans la communication et même d'aller à l'école. Depuis l'année dernière, l'ABA est devenue obligatoire avec la mise en œuvre du 3e Plan autisme. "Quelque chose de plus" permet de faire connaître à un plus large public cette prise en charge qui donne des résultats positifs.

M.M.

Trois questions à Sophie Robert

«Un film qui suscite beaucoup d'enthousiasme»

Vous êtes la réalisatrice de "Quelque chose de plus", pourquoi avoir choisi de faire un film sur l'ABA?

– L'ABA est nouveau en France, mais elle est utilisée depuis des décennies dans d'autres pays. La France a un retard de 50 ans en matière de prise en charge de l'autisme, et l'ABA fait face à d'importantes résistances de la part de psychanalystes et de psychiatres.

Le film explique les fondamentaux de la prise en charge. Avec le plaisir de la motivation, on peut amener des enfants lourdement handicapés très loin.

"Le Mur" est un de vos films qui a suscité un grand débat en France. Comment l'expliquer?

– C'est en réalisant "Le Mur" que je me suis intéressée à l'autisme. A l'origine, je voulais faire un documentaire sur la psychanalyse qui a beaucoup d'importance en France. C'est d'ailleurs particulier car elle a commencé à s'imposer en France au moment où elle s'est effondrée ailleurs.

Je voulais faire un état des lieux de la théorie, et faire s'exprimer des psychanalystes. Pendant 4 ans, 52 ont été interrogés. Il faut avoir à l'esprit que ces spécialistes ont un double langage, avec les profanes et avec les initiés. C'est à ce second niveau que j'ai pu avoir accès lors du tournage, et j'ai été très étonnée par un certain fondamentalisme autour des théories de la psychanalyse, avec des répercussions sur la prise en charge de l'autisme.

Selon eux, si une personne a des problèmes dans la vie, c'est à cause de l'influence maternelle. L'autisme apparaît alors comme le pire du pire.

Ce film a mis au jour ce langage qui est encore largement répandu et qui provoque des drames. "Le Mur" a permis une prise de conscience.

Après "Le Mur" qui expliquait les manquements graves, il était logique que je m'intéresse à la solution. C'est de là que vient l'idée de "Quelque chose de plus" qui montre ce qu'est l'ABA, appliquée dans l'établissement présidé par Gélita Hoarau.

Quelles sont les réactions autour de "Quelque chose de plus"?

– "Quelque chose de plus" a été parrainé par Mme Carloti, ministre en charge des personnes handicapées. C'est un film qui suscite beaucoup d'enthousiasme. L'ABA ouvre un cycle vertueux, avec des progrès pour les enfants qui en bénéficient. Car au lieu d'organiser des conférences avec des personnes qui témoignent, il est possible de voir concrètement le résultat de cette prise en charge avec les images des enfants.

Ce film est distribué dans toute la France et ailleurs. Si une association souhaite projeter le film, il suffit qu'elle puisse avoir une salle, et nous lui envoyons le film.



**Tous les films peuvent être regardés sur internet :
dragonbleutv.com**

Édito

Après les retraités, à qui le tour ?

Après le vote du budget rectificatif, les députés ont commencé à débattre du nouveau budget de la Sécurité sociale. Le Pacte de responsabilité a des répercussions sur la protection sociale. D'une part, les entreprises vont voir leurs cotisations baisser, et d'autre part des dépenses vont diminuer. Les retraités sont dans le viseur car pour la moitié d'entre eux, ce sera le gel de leur pension.

Plusieurs députés, dont des socialistes, ont soutenu un amendement contre ce gel. Mais il a été repoussé par 76 voix contre 53. C'est du côté des socialistes "frondeurs" que sont venues les critiques les plus virulentes. Ces derniers ont voté le budget, mais pour la Sécurité sociale leur soutien est loin d'être acquis. Pour un des chefs de file, Christian Paul, si le gouvernement maintient le gel d'une partie des pensions, une ligne rouge sera franchie. D'autres sont indignés que les retraités soient mis à contribution pour équilibrer un budget. D'autres condamnent le fait que cela soit un gouvernement «dit de gauche» qui veut faire voter de telles mesures.

Ce n'est pas la première fois qu'en Europe un gouvernement met les retraités à contribution. C'est par eux que la Grèce a commencé son plan d'austérité. Puis ce pays a choisi de s'en prendre aux fonctionnaires avant de se tourner vers les travailleurs du privé. Tout le monde a été visé

par des mesures qui ont conduit à une perte de pouvoir d'achat.

L'alerte est sérieuse, car les restrictions imposées à une partie des retraités s'ajoutent au maintien du gel du point d'indice des fonctionnaires. Hors avancement, promotion ou mutation outre-mer, un fonctionnaire en France ne voit plus son salaire augmenter. Elles complètent la baisse des subventions versées par l'Etat aux collectivités. Ce tour de vis supplémentaire ouvre la voie à de nouvelles économies. A qui le tour?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Nou lé Kapab-AJFER

«Une agence de recrutement parisienne recherche DRH pour la mairie de La Possession»

Après l'embauche d'une DGS exfiltrée de France pour prendre la place d'un Réunionnais, la maire de La Possession, Vanessa Miranville, a chargé une société de Paris de recruter un directeur des ressources humaines... Nou lé Kapab-Ajfer y voit de nouveau la volonté de barrer la route à l'emploi des Réunionnais à La Réunion, voici son communiqué.

L'annonce de la mairie de La Possession pour le recrutement d'un(e) Directeur/rice des Ressources Humaines (DRH), publiée dans les médias locaux au cours du mois de juin, a sûrement échappé au plus grand nombre.

Une offre d'emploi de quelques lignes seulement, perdue au milieu des annonces et parue seulement à deux reprises dans la presse locale. Cette offre ne donne aucune information sur le poste, ni de date limite pour postuler, de plus, elle comporte des informations erronées.

En effet, l'annonce de la mairie stipule : « La commune de La Possession recrute un Directeur des Ressources Humaines [...] Pour plus d'informations, veuillez vous connecter sur le site www.ville-lapossession.fr, rubrique Offres d'emploi ».

Chaque Réunionnais(e) peut aller consulter le site de la mairie de La Possession et ne trouvera pas un seul mot concernant ce poste de DRH.

Pour pouvoir candidater, il faut chercher ailleurs. Et c'est du côté du site « Light consultants », cabinet de recrutement parisien, que l'on trouve l'offre de DRH. La mairie de La Possession a visiblement fait appel à ce cabinet, qui a mis en ligne toutes les informations nécessaires pour les personnes souhaitant postuler.

Poste local à recrutement parisien.

D'ailleurs, les arguments ne manquent pas : « La Possession, ville réunionnaise idéalement située en bord de mer [...] Entre mer et montagne, sous un climat tropical accueillant [...] la ville recrute son Directeur des Ressources Humaines ». Une offre d'emploi digne d'une véritable campagne de promotion touristique de l'île et de la ville, une présentation du paysage des plus attractives pour les personnes de l'extérieur.

Après les questions que nous nous posons sur le recrutement parisien et amical de la nouvelle Directrice Générale des Services (DGS), se posent inévitablement les questions sur ce nou-

veau recrutement : Pourquoi la mairie de La Possession a-t-elle fait le choix de passer par une agence de recrutement parisienne ?

Pourquoi, comme indiquée dans l'annonce parue dans la presse locale, la fiche de poste n'est pas disponible sur le site de la mairie de La Possession ? Pourquoi avoir mis l'accent sur une diffusion extérieure, et non locale de l'offre d'emploi ? La Réunion ne dispose-t-elle pas de compétences au niveau local pour occuper ce poste ? Tous les moyens ont-ils été mis en place pour faire en sorte que si un réunionnais est disponible et compétent, il puisse postuler ?

Nou Lé Kapab (AJFER), qui rencontrera Madame la Maire de La Possession ce jeudi, ne manquera pas de l'interpeller sur ce nouveau dossier où nous doutons fortement de la volonté de la Maire de La Possession de recruter un(e) Réunionnais(e).

**Pour Nou Lé Kapab (AJFER),
Gilles Leperlier
Président**

Seulement 3 Réunionnais mutés à La Réunion: le CREFOM alerte le gouvernement

Le Ministre de l'Intérieur a annoncé pendant son déplacement dans le département de La Réunion, 32 postes déjà actés en commission pour renforcer les forces de sécurité dans cette collectivité. Sur ces 32 fonctionnaires, les Réunionnais figuraient en nombre satisfaisant.

Le 24 juin dernier, la Direction des Ressources et des Compétences de la Police Nationale (DRCPN) annonçait 20 postes de fonctionnaires supplémentaires. Une décision saluée par le CREFOM, car elle vient répondre à un véritable besoin et s'inscrit dans le souci de l'association d'obtenir l'égalité réelle et un traitement adapté aux

fonctionnaires ultra-marins.

Néanmoins, selon le décompte établi par le CREFOM, la place faite dans cette dernière proposition de nomination aux fonctionnaires réunionnais est très insuffisante et très en-deçà des attentes; eu égard aux engagements du Président de la République lui-même, lors de l'entretien accordé au CREFOM le 12 mars dernier.

En effet, au vue de la liste au classement du dernier mouvement général, les originaires de La Réunion, seraient seulement 3 sur les 20 fonctionnaires sollicités et il ne se trouverait aucun Réunionnais sur les 6 postes d'encadrement de Brigadier de police et Bri-

gadier-chef de Police.

Patrick Karam interpelle donc aujourd'hui, à nouveau, le Ministre de l'Intérieur, le Directeur Général de la Police Nationale et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, ainsi que l'Elysée et Matignon qu'il avait saisi le 25 juin dernier, sur la place des originaires de La Réunion dans cette liste de 20 fonctionnaires qui n'a toujours pas été publiée; à la veille d'une prise de fonction effective (1er septembre). Un signe que la saisine du CREFOM a soulevé un vrai problème et suscité une prise de conscience qui bloque cette publication.

Hausse des inégalités en France

Les pauvres encore plus pauvres



A La Réunion, la proportion de pauvres et les inégalités sont plus grandes qu'en France. (photo Toniox)

D'après une étude de l'INSEE, sur «Les revenus et le patrimoine des ménages», les pauvres sont encore plus pauvres qu'avant et les riches plus riches. Un fait alarmant, il est de plus en plus difficile de sortir de la pauvreté depuis la crise, qui touche désormais les chômeurs et les salariés.

Dans son analyse, l'INSEE a indiqué que «contrairement à 2010 où pratiquement toutes les catégories de population avaient été concernées par une baisse de niveau de vie, l'évolution en 2011 est plus contrastée». En effet, le niveau de vie des plus pauvres s'est détériorée a contrario de celui des plus riches. 40% des personnes les plus modestes ont vu leur niveau de vie diminuer entre -0,2% et -0,8%, alors qu'à l'inverse, les 40% des plus riches ont vu le leur augmenter entre +0,1% et +0,8% et même 20% des plus aisés, ont vu leur niveau croître de +2,2%.

Une pauvreté croissante

Jérôme Accardo, chef du département des prix à la consommation de l'INSEE, a expliqué lors d'une conférence de presse, que la proportion des personnes pauvres a «continué de s'accroître», avec un taux de pauvreté s'établissant à 14,3%, soit +0,3 point en un an, de la population totale. Pour l'INSEE, une personne est qualifiée de «pauvre» lorsque son niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population, soit 978 euros par mois

en 2011. Pour l'année 2011, la hausse de la pauvreté en France touche en premier lieu les chômeurs et ensuite les salariés. En effet, le taux de pauvreté des chômeurs est passé de 35,8% à 38,9% entre 2010 et 2011. Celui des salariés est passé de 6,3% à 6,9%. «Une telle hausse du taux de personnes pauvres parmi les salariés n'avait pas été enregistrée depuis 2007», a noté l'INSEE, qui a indiqué qu'une «quasi-stabilité des bas salaires en euros constants et même une baisse de 0,3% du Smic horaire brut en moyenne annuelle». Depuis la crise de 2008, l'INSEE a relevé une «forte persistance de la pauvreté», car en 2010, 34% des personnes pauvres sont sorties de la pauvreté, 66% y sont restées et 6% des personnes non pauvres y sont entrées. Sur deux années, 2009 et 2010, 18% de la population française a connu la pauvreté.

Difficile d'en sortir

«Depuis la crise, il est plus difficile qu'avant de sortir de la pauvreté», a souligné Simon Beck, chargé d'études à la division revenus et patrimoine des ménages. «Le risque de rester pauvre est relativement important» car en

«même en tenant compte des caractéristiques de l'individu et du ménage auquel il appartient, la probabilité de demeurer pauvre d'une année sur l'autre reste plus élevée que celle de le devenir», pour l'INSEE.

D'ailleurs, selon l'INSEE, entre 2004 et 2005, 42% des personnes pauvres sont sorties de la pauvreté, mais le taux est tombé à 35% entre 2009 et 2010. «Au total, la hausse du taux de pauvreté observée ces dernières années apparaît donc plutôt due à un accroissement de la persistance dans la pauvreté», a précisé l'institut. Toutes les catégories socioprofessionnelles confondues sont concernées par cette hausse de pauvreté. Les cadres et professions intermédiaires sortent plus vite de la pauvreté au bout d'un an, alors que les ouvriers ou les inactifs y parviennent très difficilement.

Des événements personnels peuvent aussi être les causes de l'entrée et de la sortie de la précarité, selon l'INSEE. L'institut donne l'exemple qu'une séparation peut augmenter la probabilité de devenir pauvre, alors qu'une naissance au sein d'un ménage diminue le risque de pauvreté.

Moyen Orient

Oeil pour oeil entre Israéliens et Palestiniens

Le 14 juin, les corps de trois jeunes israéliens sont retrouvés en Cisjordanie occupée, suscitant une vive émotion, mais aussi des actes de représailles contre les Palestiniens, considérés proches du Hamas. Un jeune homme palestinien a été assassiné, ce 2 juillet.

Ces incidents surviennent quelques semaines après l'annonce du président Mahmoud Abbas d'une coalition avec le Hamas, en vue de créer un gouvernement de consensus. Une alliance dénoncée par les autorités israéliennes qui avaient assuré de représailles contre le Hamas.

Emotion après le meurtre de trois jeunes

Le 12 juin, trois jeunes Israéliens ont disparus en Cisjordanie occupée, pour être retrouvés morts lundi 14 juin, entraînant une vive émotion dans la communauté. Le vice-ministre israélien de la Défense, Danny Danon, a accusé le Hamas de les avoir assassinés. Ce dernier avait promis «d'éradiquer» le mouvement islamiste palestinien.

Dans un communiqué de presse, Danny Danon a évoqué son «immense tristesse à la nouvelle des meurtres de Naftali Frankel, Gilad Shaer et Eyal Yifrah par des terroristes du Hamas», assurant que «les Israéliens ont la volonté et la détermination nécessaires pour endurer les épreuves d'une longue opération visant à éradiquer le Hamas».

Les «recherches intensives» ont eu lieu dans une zone située au nord-ouest de la ville palestinienne d'Hébron, au nord de la colonie de Telem, dans le sud de la Cisjordanie, selon un communiqué de l'armée israélienne, retransmis par l'Agence France Presse.

Cette dernière a évoqué «un large contingent de forces israéliennes était déployé dans la soirée dans la région de la localité palestinienne de Haloul, au nord d'Hébron». Epicentre des recherches, où l'armée israélienne a tué cinq Palestiniens et près de 400

Palestiniens ont été arrêtés.

Le Hamas à «éradiquer»

Le gouvernement israélien a dévoilé, quelques jours après la découverte des corps, les identités des deux principaux suspects du rapt qui seraient affiliés au mouvement islamiste Hamas. Un porte-parole du Hamas à Gaza, territoire sous contrôle sécuritaire du mouvement islamiste, a rejeté les accusations.

De son côté, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu a exigé à plusieurs reprises du président palestinien Mahmoud Abbas «qu'il mette fin à l'accord avec le Hamas, une organisation terroriste qui enlève des jeunes et appelle à la destruction de l'Etat d'Israël».

En effet, le 23 avril, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dirigée par Mahmoud Abbas, a signé un accord de réconciliation avec le Hamas, permettant la création le 2 juin d'un gouvernement de consensus. Cette alliance, rejetée en bloc par Benjamin Netanyahu, a de nouveau été mise sur la table, après la mort des trois jeunes israéliens.

Un moyen pour le gouvernement israélien de faire pression sur Mahmoud Abbas, afin qu'il mette fin à cette alliance. Tel Aviv a déjà accusé le Hamas d'être responsable du rapt, n'a de cesse de fustiger cette alliance. Cependant, le président palestinien a condamné l'enlèvement, qui pour lui n'a pas été revendiqué. Mahmoud Abbas a accusé, le 18 juin, les ravisseurs de vouloir «détruire les Palestiniens».

Les incidents s'enchainent

L'enlèvement et le meurtre de l'ado-

lescent palestinien était en représailles au meurtre de trois jeunes Israéliens en Cisjordanie. Mahmoud Abbas a rejeté la responsabilité de l'attaque sur Israël. Il a condamné le Premier ministre, Benjamin Netanyahu. Mohammad Abou Khdeir, âgé de 16 ans, a été kidnappé dans le quartier de Chouafat, à Jérusalem-Est occupé et annexé, et son corps a été découvert plusieurs heures plus tard, «portant des marques de violences».

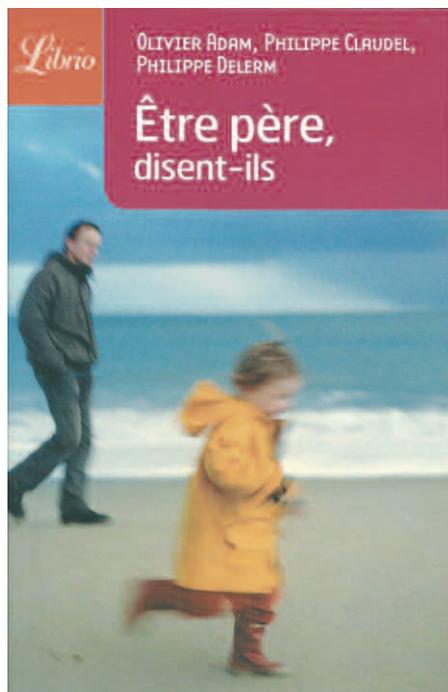
Au même moment, l'armée israélienne a continué à traquer les personnes qui ont assassiné les trois jeunes, précisant l'arrestation de 42 Palestiniens dans la nuit de mardi à mercredi. En parallèle, l'armée a démolé la maison d'un membre du Hamas, accusé d'implication dans le meurtre d'un policier israélien en Cisjordanie le 14 avril, selon l'AFP.

Face à l'enchaînement des violences, plusieurs médias tirent la sonnette d'alarme contre un cycle d'actes de vengeance en Israël et dans les Territoires palestiniens. D'autant plus que de violents affrontements ont éclaté à Chouafat entre jeunes Palestiniens lançant des pierres et des cocktails Molotov et des policiers israéliens tirant des balles en caoutchouc.

Mahmoud Abbas a sommé Benjamin Netanyahu de «condamner l'enlèvement et le meurtre» et pressé Israël de «prendre des mesures concrètes pour arrêter les attaques de colons et le chaos qui résulte de ces agressions». Un appel entendu, car le Premier ministre israélien a condamné «ce crime abominable» et donné l'ordre au ministre de la Sécurité intérieure, Yitzhak Aharonovitch, de participer à la recherche des auteurs de ce crime. Le Premier ministre a, de plus, appelé à «ne pas se faire justice soi-même», assurant qu'"Israël était un Etat de droit».

«C'en est trop!»

La marche des papas



Être père, disent-ils... d'Olivier Adam, Philippe Claudel et Philippe Delerm, aux éditions Libro.

Bien sûr, il y a la couverture. Un père à distance respectable, suivant du regard son fiston chaudement vêtu qui court le long de la plage détremnée, prêt à débouler au moindre incident. Père en retrait, entre la mer et son enfant, mains dans les poches, extérieur au jeu. En somme, un papa qui s'ennuie à moitié: parfaite image du Père, celle que voudrait se faire de lui une société figée: père protecteur, omniprésent mais lointain: avatar d'un Dieu le Père. On peut se dire: «Bon, voilà un écrit devant la mer/mère/ qui ne fera pas de vagues.»

Nous aurions aimé une autre image de père, à l'exemple de celles proposées par ces textes. Plus proche, plus talentueux: un père parlant, s'amusant, un père engagé, pas un de ces pères silencieux qui n'interviennent que quand ça va mal. Un père nouvelle génération: papa inventif, musicien, chanteur, un papa conteur, pas un accompagnateur. La société a du mal avec ses normes, elle est toujours en retard d'une génération au moins sur ses propres mutations. L'opinion commune freine parfois la nécessaire transformation du social.

«Il était une fois un papa», donc. En fait, ce sont trois papas qui se partagent la paternité de ce petit bout de bouquin attachant. Dans l'ordre qu'il me plaît: deux Philippe et un Olivier qui donne des fruits

plus amers. Le plus japonais des trois, le plus attachant, est Philippe Claudel. Un contemplatif qui écrit comme on peint, par grands aplats de couleur. C'est le plus aérien, il avance à pas de loup et surprend son lecteur: on joue à cache-cache dans ce livre. On apprend à se faire peur. Et à travers ce tableau, je pense à la petite fille qui n'avait pas de visage, et à celle qui les a tous.

«Je voudrais te montrer tant de choses mais je sais que je n'aurai pas le temps de le faire. C'est un peu comme si en moi j'avais un trésor mais pas assez de mains pour le distribuer à la ronde». C'est une assez longue lettre que Claudel adresse à sa fille dans une intimité qui ne nous trouble pas, car elle est joie. Un soupçon d'inquiétude tendre se glisse: même le lilas blanc a une ombre, ombre que partage Delerm, auteur de «la première gorgée de bière» et de ces petits riens qui remplissent toute une vie. Car l'enfance a le temps, les parents beaucoup moins – et il s'agit alors de le prendre, de se mettre à son rythme. C'est difficile. Avoir un enfant, c'est avoir la chance de revivre sa propre enfance pour la magnifier.

«Ce serait profondément mépriser l'enfance, écrit Delerm, que de la considérer seulement comme un devenir. En regardant mon fils, en vivant avec lui, je n'avais pas le sentiment d'être confronté à une ébauche, mais à un univers, et à un secret». Paroles d'or. J'entends ma fille me crier: «Papa, une histoire!» Au pied du mur, on ne peut pas tricher. «Il était une fois un serpent à sonnette Qui préférerait jouer de la trompette... Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Demain, car dès qu'on voulait lui demander quelque chose il disait toujours: Demain.» Et Demain est le nom de papa ce soir, Anne-Gaëlle et Anne-Lise, allez vous coucher, il est tard.

C'est un discours forcément nostalgique que celui que tiennent ces papas littéraires: il marque une impossibilité du retour, car l'enfance finit par s'en aller et faire son propre chemin. Cette célébration n'en est que plus précieuse. De tout cela, il restera des souvenirs, des contes, des chansons, celles que l'on crée pour chaque étape du quotidien du bébé. Comptine au bain, berceuse au lit. «Brosse, brosse 1 dent/Brosse brosse/Il y en a tant//Brosse, brosse 2 dents/Brosse brosse/Il y en a tant...» Ces chansons qu'on se rappellera plus tard comme signe d'une complicité toujours présente mais enfouie. Au reste, ces papas ne pourraient pas l'être pleinement sans l'appui des mamans qui les encouragent. Derrière pas loin, il

y a Martine Delerm, auteur pour enfants, «maman» Claudel...

Il existe toutefois des papas qui, séparés de leurs enfants, parfois par un océan, n'arrivent pas à les joindre au téléphone, ni à les réceptionner quand vient leur tour. Des plaintes qui tombent dans l'eau, des juges indifférents, des avocats décorés, à la poche plus pleine que leur bouche. Des remboursements de frais d'avion prévus par les grosses et non réalisés auxquels les JAF ne disent rien: ça existe à La Réunion. Des avocats éhontés, des magistrats dont les ronflements se font entendre jusqu'à l'autre bout du monde. Les «étranges épines» de la justice dont parlait si bien Scapin piquent encore.

«Tiens-toi bien, m'a dit un ami, il a fallu que j'envoie un dossier au président de l'Assemblée nationale, et des doubles à deux députés, parce que la justice ne bougeait pas, pour leur demander de déléguer: arguant que c'était un des souhaits du candidat Sarkozy. Je leur ai demandé de supprimer les alinéas 2 et 3 de l'article 373-2, l'alinéa 3 de l'article 273-2-1 du Code Civil, ainsi que l'article 227-6 du Code Pénal, parce que non appliqués. -Et tu as eu une réponse. -Penses-tu! Mais comme par hasard j'ai pu avoir ma fille au téléphone de manière récurrente après... -Tu avais contacté la défenderesse des enfants?» Et là, il s'est mis à rire.

La condition des femmes ne mérite pas que des paroles; celle des pères mérite plus que le peu qu'on leur accorde. Les hommes diplômés ne sont considérés que pour leur capacité de travail. «Travailler plus pour gagner plus» est un slogan qui non seulement culpabilise ceux qui n'ont pas de travail, mais qui éclate la famille à seule fin d'argent.

Il y a des choses pour lesquelles il est nécessaire de se battre. Pas tellement pour nous: notre chemin est fait, mais pour nos enfants. Il y a des traces à leur laisser, à la manière du Petit Poucet pour qu'ils retrouvent toujours, dans le chaos du monde, le chemin de la maison. Cette chronique est une de ces pierres. Il suffit parfois d'une phrase comme «Cher papa, je sais que ensemble on va y arriver» pour se sentir pousser des ailes. Il y a un oiseau en chaque père.

Jean-Charles Angrand

(Reprise de l'article paru le 16 juin 2011, devenu inaccessible en ligne).

Otè!

Ekrir listwar mon péi...

Ou sa nou sort, ou sa nou lé, ou sa nou sava? Mon listwar, ton listwar, nout istwar; sa ta nou; ta persone dot, nora persone non pli po ékri a li; pandan tro lontan, isi la Rénion, bann pouvoir kolonizatèr la vouli andor anou ék listwar bann Fransé an Frans; Tout ti kréol la répèt konm moin: «no zansèt lé Goloi!»! Minm Henri Salvador lo poèt guadeloupéin la ironiz sa dan son sanson «hé, hé, zorro ét arivé –é-é».

Ki lé nout gran sominé la gri maniok po fé tapioka? Ki lé nout lizine kafé po fé la toréfaksion? Minm nout lizine kane a sik konbiin la détrui?

La di a ou, sak zordi sé in akt aktièl, i pé èt in sinp akt deta sivil, domin, li doviin in dokiman istorik; ogard dan out sinp fami; in livré d fami out vié monmon; in vié kaba; in vié sarèt out papa, in zouti i égzist pi, i doviin in moniman, po mèt dan in mizé.

Alor, moin lé kontan si moin la giny garanti plid soisant tan zarsiv in fédérasion paran délèv, mèt a labri, po bann zétidian liniversité travay ladsì, po fé in sintèz, in friz istorik, in kronolozi, listwar lédikasion bann Réyoné, nout konpatriot!

Ogard kan l' OCCE (Office Central Coopération à l' Ecole) la ékri listwar son bann zak-sion dan in liv; moin té kontan war bann ti marmay, dann koloni vakans an savat dé doi, ti kilot kaki lépok 1950, on diré moin té voi a moin, mon bann ti sèr, ti frèr, ti kamarad la povreté, a nou osi nou lé dann liv ékri si la Rénion!

Ou sa ni sort? Ou sa ni lé? Ou sa ni sava?

Justin